

Hauts-de-France, Aisne
Villers-Cotterêts
Église paroissiale Saint-Nicolas, rue de l' Hôtel-de-Ville

Garde-corps de tribune

Références du dossier

Numéro de dossier : IM02000739

Date de l'enquête initiale : 1992

Date(s) de rédaction : 1993

Cadre de l'étude : inventaire topographique canton de Villers-Cotterêts, mobilier et objets religieux

Degré d'étude : étudié

Référence du dossier Monument Historique : PM02001375PM02001374

Désignation

Dénomination : garde-corps de tribune

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Emplacement dans l'édifice : première travée occidentale de l'église

Historique

L'époque de construction de la tribune de l'église n'est pas connue avec certitude. Aucune tribune n'est dessinée sur le plan détaillé de l'édifice qui figure dans un plan partiel de la ville relevé vers 1695 (BnF). En revanche, le doyen Remy, qui dresse l'état de sa paroisse en 1805, souligne que l'église peut accueillir 700 personnes "depuis la construction d'une tribune". On peut en déduire que la tribune a été installée à la limite des 18e et 19e siècles. Le décor de son garde-corps entretient d'étroits rapports avec celui des lambris du chœur et, comme ces lambris, doit dater de la limite des 17e et 18e siècles et provenir de l'abbaye Saint-Remi de Villers-Cotterêts.

Néanmoins, après examen de ses assemblages et de ses moulures, il semblerait que le garde-corps de la tribune ait été en réalité construit vers 1800 en incluant des guirlandes décoratives plus anciennes.

Le garde-corps a été à nouveau modifié dans la seconde moitié du 20e siècle par l'intégration de deux grands panneaux de menuiserie. Rien ne le prouve, mais peut-être s'agit-il de la clôture antérieure des stalles du chœur ?

Période(s) principale(s) : limite 17e siècle 18e siècle, limite 18e siècle 19e siècle

Période(s) secondaire(s) : 2e moitié 20e siècle

Description

Le garde-corps de la tribune a été réalisé en chêne. Sa partie centrale, au fond de la nef, est formée de planches verticales et parallèles, maintenues par six grands cadres rectangulaires horizontaux juxtaposés. Les cadres sont entourés de frises végétales en relief. L'ensemble est recouvert d'un vernis teinté. La tribune s'étendant à la première travée des deux collatéraux, ces deux espaces sont également bornés par un garde-corps, dont la composition et la décoration diffèrent de celles de la partie centrale. On y remarque un unique panneau horizontal, entouré d'une frise en relief sur trois de ses côtés.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : menuiserie

Éléments structurels, forme, fonctionnement : travée, 8, juxtaposé ; élévation, droit

Matériaux : chêne (en plusieurs éléments) : taillé, vernis, mouluré grand cadre, décor en relief, décor rapporté

Mesures :

Mesures de la partie centrale du garde-corps : h = 110 ; la = 590 ; pr = 9. Largeur de la partie qui regarde le collatéral nord = 510 cm. Largeur de la partie qui regarde le collatéral sud = 456 cm.

Représentations :

Le garde-corps est souligné d'un guirlande rectiligne de feuilles de chêne liées par des rubans croisés. Les panneaux sont entourés d'une guirlande de feuilles de laurier, interrompue à l'occasion par des rosaces.

État de conservation

oeuvre recomposée (?), partie en emploi

Le baron de Guilhermy, qui visite l'église en 1862, décrit exclusivement la partie de la tribune qui se trouve au pied de la nef, seule partie dont le garde-corps disposait alors d'une ornementation composée à partir d'éléments réemployés. Faute de plan, rien ne permet de connaître l'étendue de la tribune lors de son installation, mais il est probable qu'elle occupait déjà toute la largeur de l'édifice. Les parties latérales du garde-corps ont toutefois été remaniées dans la seconde moitié du 20e siècle. Une photo conservée dans la documentation du service des Monuments historiques (base Images ou Mémoire, du ministère de la Culture) montre, posé sur le sol à proximité de la clôture du sanctuaire, un élément de boiserie qui est aujourd'hui intégré au garde-corps de la tribune. Plus exactement, les garde-corps qui surplombent les deux collatéraux ont chacun reçu un panneau de menuiserie de mêmes composition et décor. Leur usage primitif n'est pas connu (peut-être s'agit-il de la clôture antérieure des anciennes stalles du chœur ?). Mais, quel qu'ait été cet emploi, il a donc été changé après 1960, date de classement de ces deux panneaux.

Le garde-corps a subi des attaques de vers xylophages. Il a été traité contre les insectes, décapé puis remis en teinte par M. Mainponte, vers 1976.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections : classé au titre objet partiellement, 1960/02/24, classé au titre objet partiellement, 1971/02/23

Le classement de 1960 - sous la dénomination "lambris de revêtement " - s'applique à des éléments de boiserie qui participent actuellement aux parties latérales du garde-corps de la tribune (donnant sur les bas-côtés de la nef). Une photographie conservée à la Médiathèque du Patrimoine montre un de ces éléments posé debout sur le sol de l'église, sans qu'on puisse deviner quel était son précédent emplacement (une partie du banc d'œuvre ou des stalles ?).

Le classement de 1971 concerne la "tribune d'orgue" en bois sculpté. Il faut donc en déduire que les panneaux latéraux ont été classés deux fois.

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- A Évêché Soissons. Série F (discipline diocésaine) ; sous-série 3 F : **Questionnaire préparatoire à la visite des paroisses (1805). Archidiaconé de Soissons. Doyenné de Villers-Cotterêts.**
Commune de Villers-Cotterêts.

Documents figurés

- **Élément de boiseries, 17e siècle**, tirage photographique, [vers 1960] (Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine : AP02W00543).

Bibliographie

- AMIET-DUBOIS, Madeleine. **L'Église de Villers-Cotterêts. Mémoires de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne**, t. VIII, 1961-1962, p. 182-190.
p. 187.

Liens web

- Élément de boiseries, 17e siècle : http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/memoire_fr?ACTION=RETROUVER&FIELD_1=Cmemo1&VALUE_1=Villers%2dCotter%eats&FIELD_2=Cedif&VALUE_2=%e9glise&FIELD_3=Caut&VALUE_3=&FIELD_4=Adresse&VALUE_4=&FIELD_5=L%e9gende&VALUE_5=&FIELD_6=Cnum&VALUE_6=&FIELD_7=TOUT&VALUE_7=&FIELD_8=COULEUR&VALUE_8=%20&NUMBER=1&GRP=1&REQ=%28%28Villers%2dCotter%eats%29%20%3aCOM%2cDPT%2cINSEE%2cPAYS%2cREG%2cLIEU%20%20ET%20%20%28%28%e9glise%29%20%3aOBJT%2cEDIF%2cSUJET%2cTICO%2cEDIARCH%2cSTRUCT%2cSITE%20%29%29%20ET%20%28%27%24FILLED%24%27%20%3aVIDEO%29&USRNAME=nobody&USRPWD=4%24%2534P&SPEC=9&SYN=1&IMLY=CHECKED&MAX1=1&MAX2=1&MAX3=50

Illustrations



Vue de la partie centrale de la tribune et du garde-corps.

Phot. Thierry Lefébure

IVR22_19940200212V

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Le mobilier de l'église paroissiale Saint-Nicolas de Villers-Cotterêts (IM02000738) Hauts-de-France, Aisne, Villers-Cotterêts, Église paroissiale Saint-Nicolas, rue de l' Hôtel-de-Ville

Auteur(s) du dossier : Christiane Riboulleau, Martine Plouvier, Bernadette Demetz

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic



Vue de la partie centrale de la tribune et du garde-corps.

IVR22_19940200212V

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation